

Conseil consultatif des sports, de la culture, de la jeunesse et de  
l'associatif  
PV de la réunion du 17 février 2020

Présents : Bernard Vansteelandt, Michel David, Delphine Duquesnoy, Nathalie Coppoy, Christine Depaue, Jean-Yves Charlier, Pascal Dispa, Louis Berny

Excusés : Francis De Coster, Julien Maniet, Monique Glibert, Maryvonne Debois, Michaël harvie, Nathalie Ouziel, Fanny Defossez, Olivier Helsen

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV de la réunion précédente
- 2) Approbation du règlement d'attribution des subsides communaux
- 3) Approbation du règlement relatif à la désignation des Mérites sportifs et culturels
- 4) Journée Associ'actions
- 5) Désignation du/des projets portés par le Conseil consultatif à partir des projets recensés antérieurement
- 6) Informations diverses de l'échevin
- 7) Perspectives futures pour le Conseil consultatif

Compte-rendu de la réunion :

1) Approbation du PV de la réunion précédente  
Le PV de la réunion précédente est approuvé.

2) Approbation du règlement d'attribution des subsides communaux  
Le point est reporté car le projet de règlement n'est pas encore prêt.

3) Approbation du règlement relatif à la désignation des Mérites sportifs et culturels  
Un projet a été proposé. Des modifications y ont été réalisées. Le texte définitif est celui-ci :

« Règlement d'attribution des Mérites sportifs et culturels de la commune de Chastre

Article 1. La commune de Chastre décerne chaque année des Mérites afin de récompenser, dans le domaine sportif ou culturel, une personne ou un collectif.

Article 2. Il est décerné trois Mérites distincts.

Le Mérite de l'exploit récompense une prestation, une performance exceptionnelle dans l'année écoulée depuis la dernière attribution des Mérites.

Le Mérite de la reconnaissance récompense une carrière, une œuvre, un parcours dans sa globalité.

Le Mérite du coup de pouce récompense une initiative, une personne à encourager et à mettre en lumière.

Article 3. Afin de pouvoir être lauréat d'un Mérite, la personne ou le collectif doit :

- être domicilié sur la commune de Chastre ou avoir son siège social dans la commune de Chastre.
- avoir accompli une excellence, un exploit dans une discipline sportive ou culturelle.

Le jury prendra en compte dans sa réflexion les Mérites octroyés les années précédentes.

Article 4. Les lauréats des Mérites sont choisis par un jury. Celui-ci est composé des membres du Conseil consultatif du sport, de la culture, de la jeunesse et de l'associatif ainsi que du ou des échevins du sport et de la culture.

Article 5. Un appel à candidature des potentiels lauréats est diffusé le plus largement possible via les différents canaux de communication communaux. »

#### 4) Journée Associ'actions

Informations : C'est une action qui a été proposée dans le cadre du lot 0 du PCDR. Un groupe de travail à l'initiative de la CLDR a été mis en place. Il a été décidé d'inviter notre Conseil consultatif car c'était également un de nos projets proposés.

La date proposée par ce groupe de travail pour l'évènement est le 20 juin, le même jour que la fête de la musique mais plus tôt dans la journée.

La journée serait en deux parties ; un premier moment où les associations pourraient se rencontrer, échanger entre elles. Un deuxième temps où le public serait le bienvenu pour rencontrer les associations et que celles-ci puissent mieux se faire connaître. Le tout se passerait dans une ambiance festive.

Afin de recenser les associations et autres clubs sportifs, le listing des associations ayant fait une demande de subsides communaux l'année passée a été transmise au groupe de travail. Une adresse mail spéciale pour se faire a été créée. Un groupe Facebook le sera également.

Réactions du Conseil consultatif : Écho positif sur l'ensemble de la journée. Il est mis en avant le peu de temps qu'il nous reste pour organiser une pareille journée. Il ne faudra pas tarder à répertorier les associations. Il serait bien de brasser assez large : associations, clubs, comité des fêtes de quartiers, ... afin de permettre aux citoyens de voir toutes les initiatives existantes.

Le faire en même temps que la fête de la musique ? C'est en même temps que les examens et il y a une peur de faire un grand mélange avec une activité forte de la commune comme la fête de la musique.

Il serait sympa de faire plusieurs journées à activités sur l'année à Chastre afin de ritualiser et avoir quelques grandes journées reconnues à Chastre.

Le faire avec le marché ? L'idée semble faire l'unanimité car cela permettrait de dynamiser les deux et c'est également un sens que s'est donné le marché. Une proposition est la faire en septembre. Mi-septembre, pas le week-end des journées du patrimoine. La date idéale pour le conseil serait le dimanche 13 septembre 2020. C'est le moment de s'inscrire dans des clubs, ... et après le gros moment chargé de la rentrée.

Proposition d'y associer le syndicat d'initiative. Dans tous les cas, la journée doit être construite avec les associations. Selon le PV de la réunion du groupe de travail, c'est bien la volonté de co-construire la journée.

Des membres du conseil consultatif intéressés à rejoindre le groupe de travail sur cette journée ? Jean-Yves Charlier serait intéressé en fonction de la charge de travail et de la date définitive de l'évènement. Idéalement, un membre supplémentaire peut rejoindre le groupe de travail. Il suffit de prendre contact avec Louis Berny.

#### 5) Désignation du/des projets portés par le Conseil consultatif à partir des projets recensés antérieurement

Discussion autour d'un vote. Il est proposé de sélectionner 3 à 4 projets parmi ceux qui avaient été proposés antérieurement afin de les creuser plus en profondeur lors de réunions suivantes. Ils pourront être modifiés, élargis mais ce sera la base de travail.

Au niveau des votes, les 4 projets plébiscités sont :

- Créer un agenda sportif et culturel collaboratif sur le site de la commune : il serait géré par l'administration communale. Tout un chacun pourrait envoyer sa proposition d'évènement et l'administration devrait approuver la parution sur l'agenda de l'évènement proposé. L'échevin annonce que c'est un projet qui est prévu. Il faut voir si le Conseil consultatif pourrait jouer un rôle.
- Créer des partenariats avec les infrastructures sportives existantes ailleurs.
- Créer un conseil communal des ados avec un budget à sa disposition : Il est bien mis en avant l'importance de lui accorder un budget afin de motiver les potentiels membres
- Recréer des jeux inter-villages.

Lors des discussions, une problématique est soulevée quant au manque de comité des fêtes dans certains villages. Il serait également intéressant de créer une sorte de coupole entre les différents comités existants afin de les aider à se coordonner. Le Conseil consultatif pourrait jouer un rôle dans cette coordination.

#### 6) Informations diverses de l'échevin

- Grand feu - 20 mars : Réalisé en partenariat avec les 4 unités scouts de Chastre. Le bar et la restauration sont pris en charge par les unités. Ils organisent également une marche aux flambeaux depuis la maison communale jusqu'au grand feu (XV bonniers). Les routes seront interdites à la circulation pour assurer la sécurité de cette marche. Un groupe folk « contre vents et marée » viendra animer la soirée autour du grand feu.

- Fête de la musique - 20 juin : Jour officiel des fêtes de la musique (permet plus de subsides). La programmation est réalisée en partenariat avec la Tchatche. Le DJ de l'année passée sera présent également. Une scène ouverte pour les jeunes talents chastrois sera organisée dès 14h30. La remise des Mérites communaux se fera également ce jour-là. Des foodtrucks assureront la restauration.

- Parcours santé : Il sera mis en place dans le bois derrière la maison communale. Le tracé a été réalisé en collaboration avec la DNF et avec l'accord de l'AWAP. La protection civile donne 8 modules et va s'occuper de mettre en conformité le bois via ses propres formations d'élagages. Selon le PST, l'échéance pour la mise en place du parcours santé est l'année 2021.

- Création du club photo de Chastre : Lors des deux premières réunions, 30 personnes étaient présentes. Il est prévu plusieurs activités :

- La couverture du prochain Bien Vivre à Chastre sera faite en collaboration avec eux.
- Refaire des cartes postales de la commune sur le thème « hier et aujourd'hui ». C'était un des points inscrits dans le PST.
- Refaire une brochure avec le CHERCHA également sur le thème « hier et aujourd'hui » avec l'histoire de nos villages.
- Faire une exposition en fin d'année dans l'enceinte de la maison communale « Chastre hier et aujourd'hui ».

-Cross interscolaire : Il était prévu le 31 mars. Mais il a été décidé de le reporter. La date de son organisation n'est pas encore fixée.

-Foot interscolaire : Il sera organisé le 19 mai dans les installations de l'ASE Chastre.

-Tournoi multi-sports : Il aura lieu le 2 juin sur le terrain de foot à côté de la maison communale.

-Jogging de Gentinnes le 19 avril.

-Jogging de Blanmont le 1 mai

- Run and bike le 15 mars à Cortil.

- Une page Facebook pour la bibliothèque communale a été créée. N'hésitez pas à aller la liker pour suivre les actualités !

7) Perspectives futures pour le Conseil consultatif

Proposition de faire les prochaines réunions vers 19h30 car cela semble arranger plus de membres.

Les membres s'accordent sur le fait que cela semble bien d'avoir 2 projets propres au Conseil. La prochaine réunion est fixée le 27 avril 2020 à 19h. Le choix de 19h est fait car il est proposé de faire un barbecue-auberge espagnole afin de prendre le temps de mieux se connaître.